



VILLE DE VERSOIX

Séance du Conseil municipal du 21 juin 2021

PROJET DE DELIBERATION

« Approbation des comptes 2020 de la Fondation communale de Versoix-Samuel May »

Vu les comptes annuels 2020 de la Fondation communale de Versoix-Samuel May,

vu le rapport de l'organe de révision Bonnefous & Cie, chargé de la vérification des comptes de l'exercice 2020, du 25 mai 2021,

vu le rapport de la commission Finances, administration et économie du 17 juin 2021,

conformément à l'art. 30, al. 1, let. i de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984,

sur proposition du Conseil administratif,

le Conseil municipal

DECIDE

par x oui, x non et x abstentions,

1. D'approuver les comptes 2020 de la Fondation communale de Versoix-Samuel May, tels que présentés dans le rapport joint à la présente daté du 25 mai 2021, établi par la société Bonnefous & Cie, 24, rue du Cendrier, 1201 Genève.
2. De donner décharge au Conseil de la Fondation communale de Versoix-Samuel May, de la gestion de ses comptes 2020, avec remerciements pour le dévouement qu'il apporte à ses fonctions.